



## Votre enfant va avoir une **Cystographie rétrograde**

### De quoi s'agit-il ?

Le principe de la cystographie est de remplir la vessie par une petite sonde avec un liquide visible sur les radiographies puis d'étudier le fonctionnement de la vessie quand elle se vide.

Cet examen permet de façon fiable la recherche de deux anomalies fréquentes chez l'enfant, surtout en cas d'infection urinaire : les reflux dans le rein et les malformations de l'urètre. Si une anomalie est détectée, un traitement sera mis en route, donnant à votre enfant les meilleures chances de garder pour longtemps ses reins en bon état de fonctionnement.

Ces deux anomalies ne sont pas détectables à l'échographie. La cystographie est donc le complément indispensable de l'échographie rénale lorsqu'un enfant a fait une infection urinaire.

Elle permet également une étude du fonctionnement de la vessie et explore bien les troubles de l'évacuation des urines.

### Le déroulement de l'examen

Pour faire l'examen dans les meilleures conditions de sécurité, un matériel adapté à l'âge de votre enfant (planchette, bandes, cales de mousse, sacs de sable) sera éventuellement utilisé pour éviter au maximum qu'il ne bouge ou qu'il ne tombe.

L'examen dure environ trente minutes, mais peut dans quelques cas se prolonger. Nous vous demanderons alors éventuellement de reprendre en cours d'examen votre enfant en salle d'attente pour permettre à un autre examen de se mettre en route.

Le remplissage de la vessie se fait grâce au passage préalable d'une petite sonde dans la vessie par les voies naturelles. Ce geste est un peu désagréable mais peu douloureux. Il est d'autant plus facile que l'enfant se décontracte bien au moment du sondage. Le recours à un sédatif ou à un analgésique pourra s'avérer utile à ce moment, le médecin réalisant l'examen vous informera sur ce point.

Cet examen nécessite donc sa collaboration s'il est en âge de comprendre et éventuellement la vôtre s'il est petit et si vous désirez rester à son côté pour lui parler. Un personnel qualifié réalisera l'examen et vous expliquera les étapes successives.

Le temps le plus délicat est celui de la miction (fait d'uriner), où des radiographies importantes doivent être prises pendant que votre enfant urine. Il est donc indispensable qu'il reste couché sur la table, qu'il bouge le moins possible et que vous signaliez au personnel quand commence et quand s'arrête la miction.

Selon le cas, une ou plusieurs mictions seront indispensables pour bien étudier le fonctionnement de la vessie.

Bien que l'examen soit fait par une équipe entraînée, le voir faire chez son propre enfant peut être mal supporté par certains parents. Vous n'êtes en aucun cas tenu d'y assister et si vous préférez patienter en salle d'attente, le personnel vous informera du déroulement de l'examen.

### La cystographie comporte-t-elle des risques ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. La salle d'examen comporte un matériel de radiologie et de réanimation adapté aux normes en vigueur.

Les risques de cet examen sont faibles. Les complications observées sont rares : infection urinaire, rétention d'urine, saignement, chute de la table.

Il est fréquent qu'une gêne soit signalée par l'enfant lors de la miction suivant le retour à la maison. Ceci est dû à une petite irritation lors du passage de la sonde. De même, la présence d'une goutte de sang dans la culotte ou la couche ne doit pas inquiéter.

Si par contre les mictions entraînent des brûlures importantes avec de la fièvre, vous devrez prendre contact rapidement avec le centre de radiologie ou votre médecin de famille.

Vous pouvez bien sûr demander au médecin qui réalise l'examen toutes précisions supplémentaires sur la nature, les buts et les risques de cette cystographie.

### **Quel est le risque de l'irradiation ?**

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

La formation du personnel, les contrôles fréquents du matériel et l'aménagement spécial de la salle d'examen ont été étudiés pour que l'irradiation de votre enfant soit aussi faible qu'il est raisonnable pour obtenir les informations avec la qualité indispensable au diagnostic.

### **Résultats**

Un résultat oral pourra vous être communiqué à votre demande, mais il ne s'agira que d'une analyse rapide des images et pas d'une certitude. Le compte-rendu définitif sera disponible dans un délai variable selon l'urgence. Il pourra alors vous être commenté par votre médecin.

## **Ce que vous devez faire**

### **Avant l'examen, répondez attentivement à la question suivante :**

Madame, Mademoiselle, si vous souhaitez rester auprès de votre enfant pendant l'examen, **êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?** oui non

- Arrivez 15 minutes avant l'heure du rendez-vous

### **Apportez le jour de l'examen :**

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre, ...),
2. le carnet de santé de votre enfant,
3. la liste écrite des médicaments qu'il prend
4. son dossier radiologique (radiographies, échographies, scanners, IRM)
5. les produits qui ont pu être demandés pour l'examen

### **Pendant l'examen :**

Si vous le souhaitez, et si vous n'êtes pas enceinte, vous pouvez assister à l'examen et rester à côté de votre enfant afin de le rassurer.

Suivre les consignes du personnel pour ne pas gêner la réalisation de l'examen, en particulier ne pas interposer vos mains sous le rayonnement.

### **Dès votre retour à la maison :**

Surveiller les premières mictions.

Une petite gêne est habituelle le soir de l'examen et une petite tache de sang peut être vue sur le slip.

Si la gêne augmente ou si elle persiste le lendemain, si une fièvre apparaît, ou si votre enfant a vraiment du mal à uriner,

- appelez votre médecin
- ou contactez la SIMD.